

## **Le procureur général adjoint donne raison à Adlens dans une cause faisant jurisprudence en Arizona**

Le procureur général adjoint a donné raison à Adlens, chef de file mondial dans le domaine des lunettes à foyers réglables, dans un arrêt qui fait jurisprudence et qui permet la vente de ce type de lunettes sans prescription en Arizona.

L'affaire contre Adlens s'est amorcée lorsque le Arizona State Board of Dispensing Opticians a remis en question la validité de la vente libre des lunettes à foyers réglables d'Adlens. Il avançait que cela consistait en une violation des lois actuelles de l'État concernant le prêt-à-porter en lunetterie et représentait un danger pour l'utilisateur et le public.

En réponse à cela, Adlens a présenté des preuves qui contrecarraient ces arguments. Une équipe dirigée par le D<sup>r</sup> Graeme MacKenzie a utilisé des données d'essai clinique publiées dans le *British Medical Journal and Ophthalmology* pour démontrer que ce produit peut être utilisé de façon sûre sans qu'on ait besoin d'une prescription d'un optométriste. Adlens a invoqué qu'il n'existe aucune raison pour traiter de façon différente les lunettes à foyers réglables des autres lunettes de type prêt-à-porter et que la vente libre de ces produits est dans l'intérêt fondamental du consommateur.

Le Arizona State Board of Dispensing Opticians a contre-argumenté que les lunettes en vente libre peuvent être utilisées uniquement pour une correction de la vue de près, contrairement aux produits d'Adlens, qui peuvent corriger la vision de près et de loin. Adlens a commandé un test auprès des consommateurs à Phoenix afin de démontrer que beaucoup d'hypermétropes utilisent les lunettes de lecture traditionnelles en vente libre pour corriger leur vision éloignée, même en conduisant. Les conclusions de cette étude ont été utilisées pour démontrer qu'un précédent dans la vente libre des lunettes de correction pour la vision éloignée et de près existe, et que les lunettes à foyers réglables d'Adlens devraient être traitées de la même façon que les lunettes de lecture traditionnelles en vente libre.

Après avoir consulté le secrétaire général adjoint au cours d'une séance à huis clos, le Arizona State Board of Dispensing Opticians a voté unanimement pour l'abandon du recours contre la vente libre des lunettes à foyers réglables.

Le D<sup>r</sup> MacKenzie, directeur des affaires industrielles et réglementaires chez Adlens, dit : « Le verdict du procureur général adjoint enlève toute ambiguïté autour des lunettes à foyers réglables et présente le message clair que leur vente sans prescription est non seulement sûre, Adlens Itée est incorporée en Angleterre. Numéro d'enregistrement de la compagnie : 5288859. Siège social : King Charles House, Park End Street, Oxford, OX1 1JD, Royaume-Uni. Numéro d'enregistrement TVA : GB 918486486.

mais dans l'intérêt fondamental du public. Adlens s'est engagée à faire tomber les barrières qui restreignent l'accès à des lunettes abordables. Par exemple, au Royaume-Uni, Adlens est actuellement en discussion avec le General Optical Council à propos de l'inclusion d'un amendement à la portion de l'*Opticians Act de 1989* traitant des lunettes de type prêt-à-porter qui permettrait la vente de lunettes à foyers réglables à l'intérieur de nos frontières. »

Avant 1989, la vente sans prescription de toutes lunettes au Royaume-Uni, incluant les lunettes de lecture, consistait en une infraction criminelle. À la suite de plaintes des consommateurs, l'Office of Fair Trading (bureau de la concurrence) a procédé à une investigation et, dans un rapport qui appuie finalement un changement à la loi, a conclu que les lunettes de type prêt-à-porter ne posaient pas de risques pour le consommateur et que leur vente sans prescription profiterait à l'économie et au public.

Bien que les lunettes de type prêt-à-porter soient maintenant accessibles sans prescription au Royaume-Uni, il y a encore des règlements semblables à ceux en Arizona qui permettent uniquement la vente libre de lunettes de lecture pour corriger la vue de près.

Le D<sup>r</sup> MacKenzie ajoute : « Ce jugement en Arizona devrait envoyer le message aux gens qui prônent l'accès restreint aux lunettes à foyers réglables qu'elles sont sécuritaires et bénéfiques. Et nous avons les preuves pour l'attester. »

**Fin**

**Pour obtenir plus d'information :**

**Demandes de la presse :** ZED\_COMM — Ilaria Invernici, [ilaria@zedcomm.it](mailto:ilaria@zedcomm.it)//+39 02 3655 0569

**Autres demandes :** Adlens — Lisa Macready, [lisa.macready@adlens.com](mailto:lisa.macready@adlens.com)//+44 (0) 1865 980 438

Une vaste sélection de photographies est offerte sur demande.

**À propos d'Adlens**

Adlens Itée est incorporée en Angleterre. Numéro d'enregistrement de la compagnie : 5288859. Siège social : King Charles House, Park End Street, Oxford, OX1 1JD, Royaume-Uni. Numéro d'enregistrement TVA : GB 918486486.

Cofondée en 2005 à Oxford, en Angleterre, par l'investisseur et philanthrope James Chen, Adlens est la chef de file mondiale dans la lunetterie à foyers réglables. Son équipe hautement qualifiée d'ingénieurs, de professionnels de la vue et de créateurs a élaboré une toute nouvelle catégorie de produits de correction de la vue. Adlens est une entreprise commerciale qui possède une âme sociale. Vision for a Nation<sup>MD</sup> est une fondation novatrice qui forme un partenariat avec Adlens et qui administre un programme de bienfaisance visant à offrir un accès universel à la lunetterie une nation à la fois, en débutant par le Rwanda.

[adlens.com](http://adlens.com) | [facebook.com/AdjustableFocusEyewear](https://facebook.com/AdjustableFocusEyewear) | [twitter.com/AdlensEyewear](https://twitter.com/AdlensEyewear)

©Adlens Itée 2014. ADLENS<sup>MD</sup>, ADLENSFOCUS<sup>MC</sup>, VPO<sup>MC</sup>, ADLENS ADJUSTABLES<sup>MC</sup>, ADLENS SUNDIALS<sup>MC</sup>, EMERGENSEE<sup>MC</sup>, HEMISPHERE<sup>MD</sup>, A DIFFERENT WAY TO SEE THE WORLD<sup>MC</sup> et le « O emboîté » sont des marques de commerce d'Adlens Itée. CUSTOMFOCUS<sup>MC</sup> est une marque exclusive à LensCrafters.

Adlens Itée est incorporée en Angleterre. Numéro d'enregistrement de la compagnie : 5288859.  
Siège social : King Charles House, Park End Street, Oxford, OX1 1JD, Royaume-Uni. Numéro d'enregistrement TVA : GB 918486486.